



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

Département SNIA-Ouest
Unité instruction servitudes aéronautiques

DDT du Loiret
Madame TARAUD Véronique

Nos réf. : N° 2022/8991 /T133878
Vos réf. : Votre courriel du 28/07/2022
Affaire suivie par : Hervé KERJOANT
snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 02 28 09 27 10

Objet : PC0450062200023 – GDSOL 131 SAS – Ardon (45)

Par courriel cité en référence, vous nous adressez une demande d'avis pour le permis de construire cité en objet, pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une superficie de 173000m² et d'une hauteur de 2,70 mètres, sur un terrain situé lieu-dit « Le Clou » sur la commune d'Ardon.

Je vous informe que le projet se situe en dehors de toute servitude aéronautique ou radioélectrique associée à des installations de l'aviation civile relevant de mon domaine de compétences et qu'il ne sera pas gênant au regard des procédures de circulation aérienne publiées.

De plus, ce projet étant situé à plus de 3 kilomètres de toute piste d'aérodrome ou d'hélistation, il ne constituera aucune gêne visuelle pour les pilotes ou les contrôleurs, conformément à notre « Note d'Information Technique relative aux installations des panneaux photovoltaïques à proximité des aérodromes » du 27 juillet 2011.

En conséquence, je n'ai pas d'objection à formuler à l'encontre de ce projet.

**Le Chef du Département SNIA-Ouest
Christophe Perroquin**

**Christophe
PERROQUIN
christophe.pe
rroquin.dgac**

Signature numérique de
Christophe PERROQUIN
christophe.perroquin.dg
ac
Date : 2022.09.20
15:00:01 +02'00'